



### Report de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 février 2022

**PARIS, France, le 10 février 2022 à 19h30 (CET) – Pharnext SA (FR0011191287 - ALPHA)** (« la Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, pionnière d'une nouvelle approche de développement de combinaisons de médicaments innovantes basée sur les *Big Data* génomiques et l'intelligence artificielle exploitant sa plateforme de PLEOTHERAPY™, informe ses actionnaires qu'au vu des demandes de cartes d'admission, des formulaires de vote par correspondance et des procurations reçues à ce jour par la Société, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires initialement prévue le 11 février 2022 ne pourra pas se tenir faute de réunir le quorum requis pour délibérer valablement.

Le conseil d'administration a donc pris la décision de reporter ladite assemblée générale et de convoquer une nouvelle assemblée générale extraordinaire des actionnaires appelée à statuer, sur seconde convocation, sur le même ordre du jour que l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2022, **le lundi 28 février 2022 à 14 heures 30 au siège social de la Société**.

L'avis de seconde convocation sera publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 18 février 2022 et contiendra les modalités de participation et de vote à ladite assemblée.

Conformément aux dispositions des articles R. 225-77 et R. 225-79 du code de commerce, les formulaires de vote par correspondance adressés à la Société et les mandats donnés pour l'assemblée générale prévue initialement le 11 février 2022 restent valables dès lors que l'inscription comptable des titres est maintenue.

Nous rappelons que les actionnaires ont été informés de l'ordre du jour et du texte des résolutions de l'assemblée générale, initialement prévue le 11 février 2022 dans l'avis de convocation paru au BALO n°11 du 26 janvier 2022, lesquels demeurent inchangés.

#### À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique. PXT3003 a terminé un essai de Phase III international avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Une étude clinique pivot de Phase III internationale de PXT3003 dans la CMT1A, l'essai PREMIER, est actuellement en cours. PXT864 a obtenu des résultats de Phase II encourageants dans la maladie d'Alzheimer et son développement sera poursuivi en partenariats. Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les *Big Data* génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY™. Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG™. Plus d'information sur [www.pharnext.com](http://www.pharnext.com).

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011191287).

## Contacts



David Horn Solomon  
Directeur Général  
[contact@pharmext.com](mailto:contact@pharmext.com)  
+33 (0)1 41 09 22 30

**Relations Presse (International)**  
Consilium Strategic Communications  
Mary-Jane Elliott  
Sukaina Virji  
Alexandra Harrison  
[pharmext@consilium-comms.com](mailto:pharmext@consilium-comms.com)

**Communication Financière (Europe)**  
Actifin  
Ghislaine Gasparetto  
[ggasparetto@actifin.fr](mailto:ggasparetto@actifin.fr)  
+33 (0)6 21 10 49 24

**Relations Presse (France)**  
Ulysse Communication  
Bruno Arabian  
[barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)  
+33 (0)6 87 88 47 26  
+33 (0)1 81 70 96 30